



*Ministère de l'Éducation nationale,  
Porte-parolat du gouvernement*

*Le Ministre*

*Paris, le 16 DEC. 2009*

Mesdames, Messieurs,

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) d'une ampleur sans précédent se déroule actuellement sur notre territoire et notamment dans les collèges et lycées, je tiens d'ores et déjà à remercier l'ensemble des personnels de l'éducation nationale ainsi que les personnels ouvriers et techniques des établissements scolaires et les personnels des établissements d'enseignement privés, pour leur engagement au service de la grande cause de santé publique que constitue la lutte contre la pandémie grippale.

Je rends hommage aux médecins, aux infirmières et aux infirmiers de l'éducation nationale qui sont sollicités non seulement pour procéder aux vaccinations des collégiens et lycéens dans les établissements d'enseignement publics et privés mais également dans les centres de vaccination ouverts à l'ensemble de la population française. J'ai donné toutes instructions à mes services pour que cet engagement sans faille au-delà de leurs obligations de service soit justement reconnu.

Je ne saurais oublier le rôle crucial des personnels de direction, proviseurs de lycée et principaux de collège ainsi que leurs adjoints, qui ont dû assurer la réalisation et le suivi des opérations de vaccination dans leurs établissements.

Les organisations syndicales m'ont demandé s'il était envisagé d'offrir également aux personnels la possibilité d'être vaccinés. Le Gouvernement ayant décidé d'étendre la vaccination au sein des administrations et des grandes entreprises, j'ai demandé aux recteurs de la proposer à tous les personnels des écoles et des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat et des services académiques.

Dès les premiers jours de janvier les autorités académiques vous préciseront les lieux et les périodes qui auront été retenus à cette fin.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Luc CHATEL

Mesdames et Messieurs les Personnels  
des Etablissements et des Services  
de l'Éducation nationale